

## INSTITUTION ET SECURITE AU MALI : Cas des Forces de Sécurité (Police et gendarmerie)



### INTRODUCTION

Depuis les années 1990, le Mali a été considéré comme un modèle de démocratie et de stabilité en Afrique. Cependant, suite à la crise multidimensionnelle de 2012 due en partie à celle intervenue en Libye avec l'intervention de l'OTAN, des dysfonctionnements profonds ont été enregistrés au niveau du dispositif sécuritaire. Au regard de cet état de fait, nous assistons à une recrudescence des attaques contre les forces de défense de sécurité maliennes, les forces étrangères voire les mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, des conflits intra et intercommunautaires ainsi que des violences physiques (vols à main armée, braquages, etc.).

Toutes choses qui tendent à rendre difficile les rapports de collaboration entre les institutions étatiques notamment sécuritaire et judiciaire et les populations.

Dans l'optique de lutter contre cette insécurité généralisée, des mesures et actions tendant à renforcer les capacités des forces de sécurité du Mali afin qu'elles puissent être en capacité d'assurer de manière efficace la sécurité des personnes et de leurs biens, ont été entreprise par les autorités maliennes, de concert avec la communauté internationale.

### QUELQUES MESURES PRISES

- L'adoption de la Loi d'orientation et de programmation militaire et celle relative à la sécurité intérieure (LPSI) ;
- L'adoption du Décret N°401-P/RM du 09 juin 2016 fixant le cadre institutionnel de la réforme du secteur de la Sécurité ;
- L'élaboration d'un Plan cadre 2018-2024 relatif aux rapports de collaboration forces de sécurité et la population ;
- La mise en place des numéros verts au niveau de la Police et de la Gendarmerie Nationales et du Centre de Coordination
- Etc.

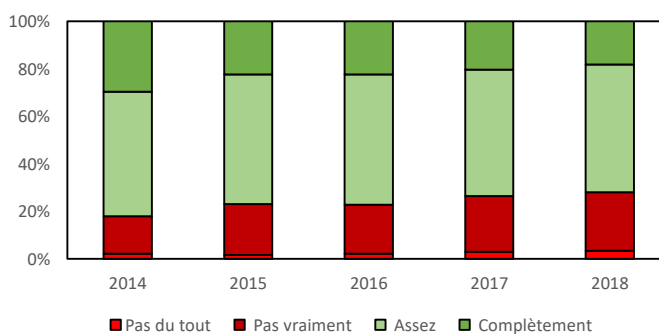
### SITUATION ACTUELLE

La situation d'insécurité du pays a suscité de nombreuses analyses et réflexions. Dans la perspective de donner un éclairage fondé sur des faits probants, un partenariat s'est établi en 2018 entre l'INSTAT, Folke Bernadotte Academy (FBA) et IRD DIAL. Il vise à faire des analyses sur des modules paix et sécurité. Le présent Policy brief constitue une des dimensions de ces modules. La méthodologie utilisée pour son élaboration a consisté en la capitalisation du dispositif de collecte de l'INSTAT, à travers EMOP-GPS, de l'annuaire statistique de la Cellule de Planification et de Statistique en charge de la Sécurité intérieure ainsi que de l'expérience des spécialistes du domaine. Cette note est structurée autour de trois points : la confiance, le niveau d'inquiétude et le vécu.

### NIVEAU DE CONFIANCE DE LA POPULATION A L'ETAT D'ASSURER LA SECURITE DE 2014 à 2018

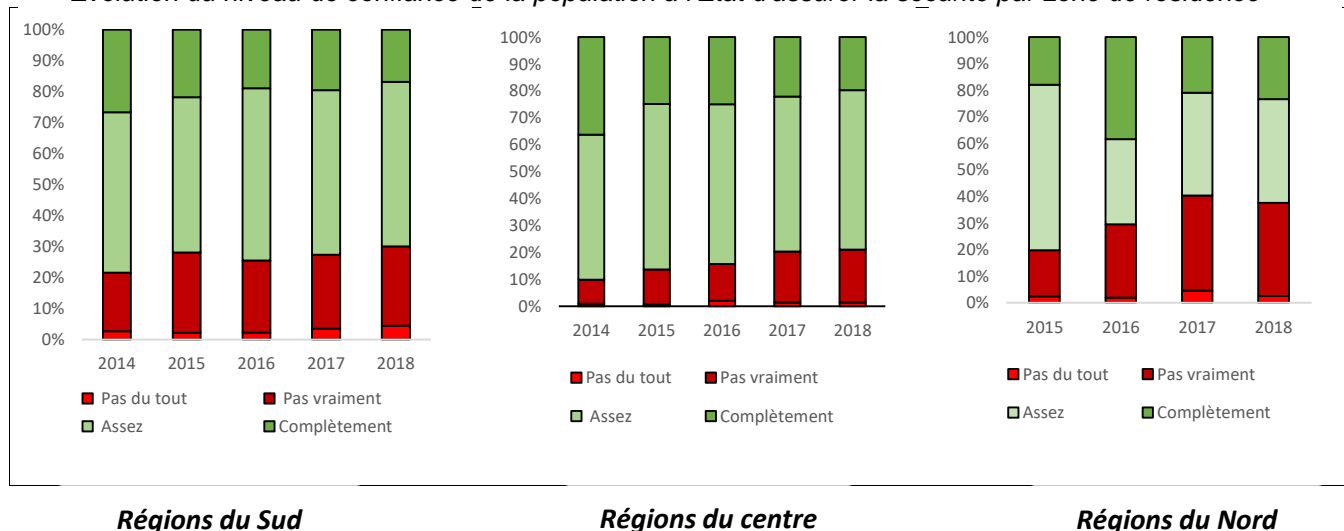
Dans l'ensemble, la confiance de la population à l'Etat d'assurer la sécurité des personnes et de leur bien a légèrement été détérioré entre 2014 et 2018. En effet, le graphique ci-dessous révèle que la proportion des personnes qui pensent que l'Etat n'arrive pas du tout ou n'arrive pas vraiment à assurer la sécurité des personnes et de leur bien contre la criminalité et la violence est passée de 23,1% à 28,1% en 2018. Toutefois, la proportion des maliens qui pensent que l'Etat fait assez pour assurer la sécurité de la population n'a pas beaucoup variée entre 2014 à 2018 et oscille autour de 54%.

*Evolution du niveau de confiance de la population à l'Etat d'assurer la sécurité*



Le niveau de confiance de la population malienne en Etat d'assurer la sécurité selon la zone de résidence montre que la proportion des personnes résidents au centre (Ségou et Mopti) qui pensent que l'Etat n'arrive pas du tout ou pas vraiment à assurer la sécurité est moins prononcée par rapport aux autres zones de résidence. Dans les régions du Sud (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Bamako). Les personnes qui ont des perceptions positives (l'Etat fait assez ou complètement pour assurer la sécurité) sur le rôle de l'Etat à garantir la sécurité oscille autour de plus de 7 personnes sur 10 (un peu plus de 70%) entre 2015 et 2018. Par contre, dans les régions du centre, on observe une baisse de niveau de confiance progressive en Etat d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Sur la même période, dans les régions du Nord (Tombouctou et Gao) on en observe une perte soutenue.

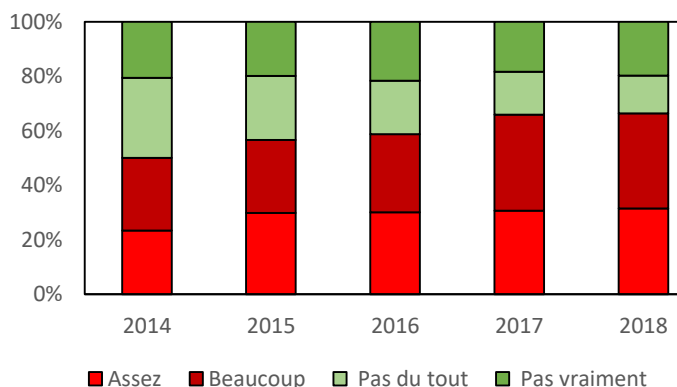
*Evolution du niveau de confiance de la population à l'Etat d'assurer la sécurité par zone de résidence*



## MENACE SECURITAIRE AU MALI : DE LA PERCEPTION A L'EVIDENCE.

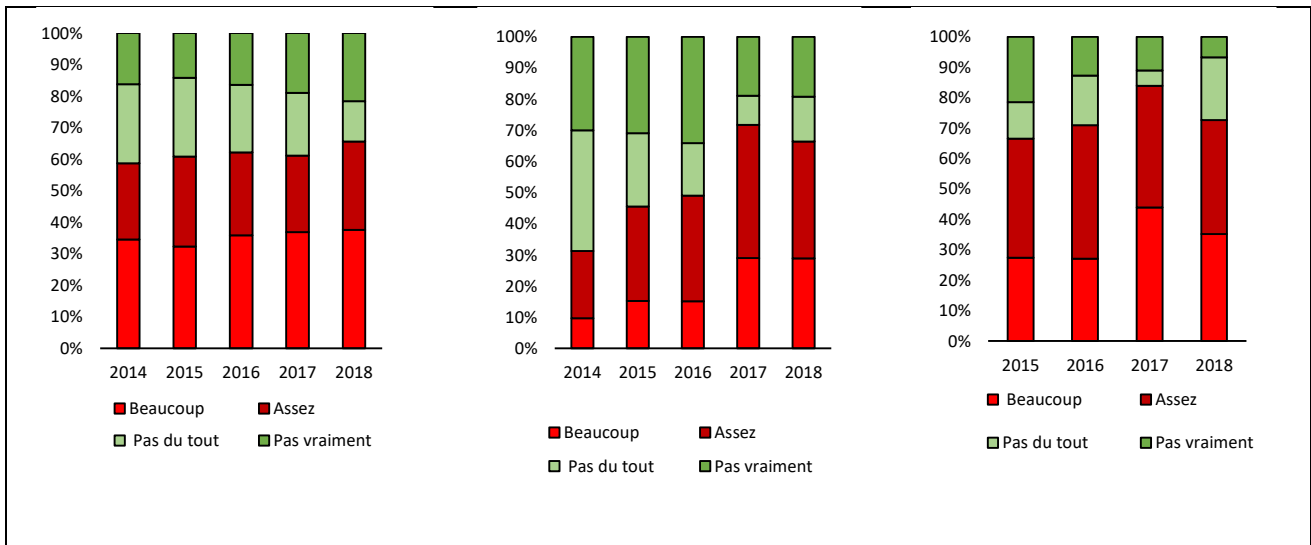
*Evolution de l'inquiétude de la population malienne à la violence d'ordre criminel*

Les maliens ont largement et fortement exprimé leur inquiétude face à la violence criminelle (assez ou beaucoup d'inquiétude) entre 2014 et 2018. La proportion des personnes qui ont de l'inquiétude concernant la violence d'ordre criminel dans l'ensemble de la population à passer de 50% en 2014 à 66,4% en 2018. Cependant, on note que la proportion de ceux qui ont assez d'inquiétude demeure stable autour de 30% depuis 2015.



Les résultats de la crainte de la population malienne à la violence d'ordre criminel selon la zone de résidence attestent qu'aux régions du Sud (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Bamako), quel que soit l'année de l'enquête près de 4 personnes sur 10 ne sont pas du tout ou pas vraiment inquiet. Pa contre, dans les régions du centre (Ségou et Mopti) et du Nord (Tombouctou et Gao) on observe une augmentation de la proportion des personnes qui ont de l'inquiétude concernant la violence d'ordre criminel.

*Evolution de l'inquiétude de la population malienne à la violence d'ordre criminel par zone de résidence*



**Régions du Sud**

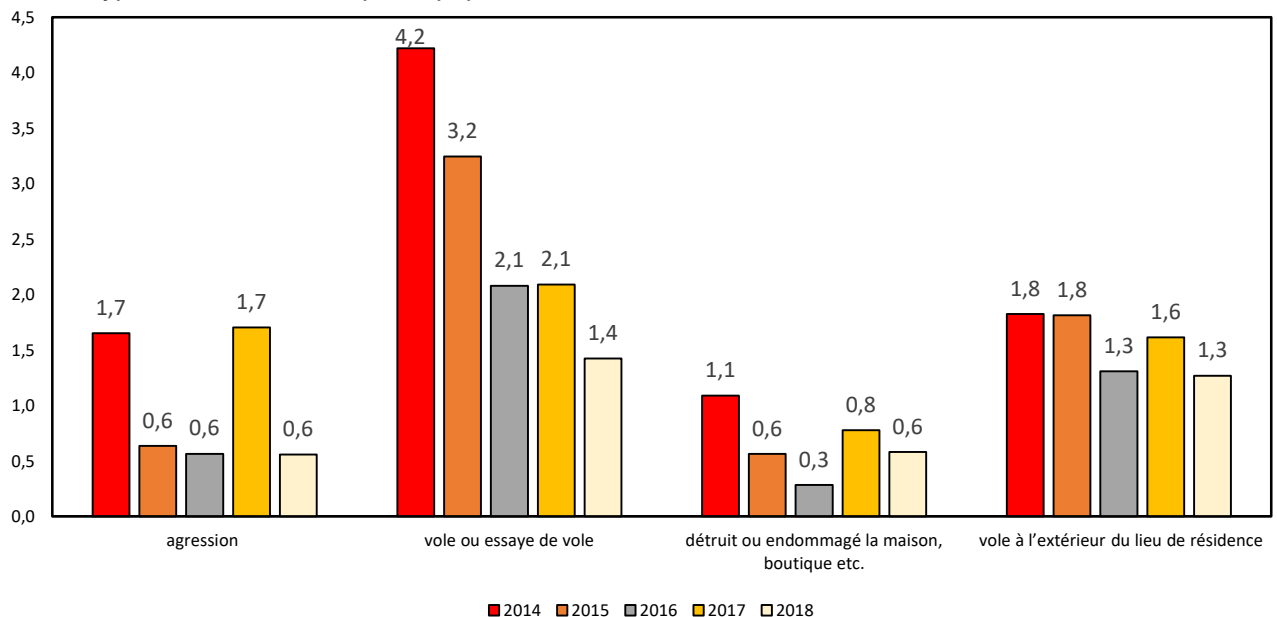
**Régions du Centre**

**Régions du Nord**

**CRIMES ET VIOLENCES VECUS PAR LA POPULATION MALIENNE DE 2014-2018**

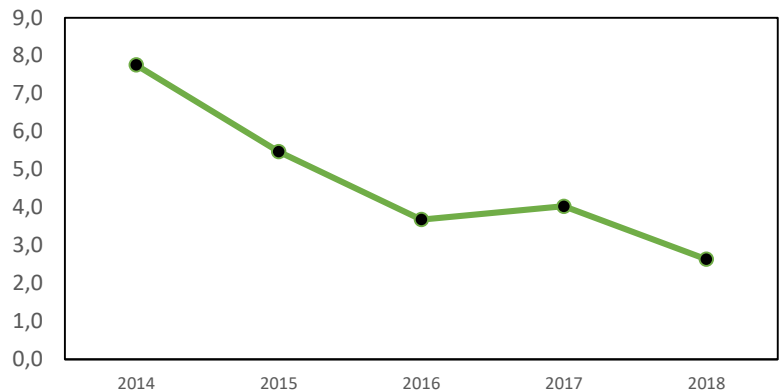
Bien vraie qu'une bonne partie de la population malienne n'a pas confiance en Etat d'assurer la sécurité d'une part et une grande partie sont inquiètes à la violence d'ordre criminel d'autre part, la proportion de la population qui a réellement connu de violence ou de crime demeure faible quel que soit l'année d'observation. Cependant, le type de violence le plus vécu par la population malienne est le vol ou tentative de vol que ce soit au niveau de la résidence ou à l'extérieur. Toutefois, en ce qui concerne le vol ou tentative de vol, on note une baisse au fil des années. En effet, la proportion des personnes victimes à passer de 4,2% en 2014 à 1,4% en 2018.

*Les types violences vécus par la population malienne de 2014 à 2018*



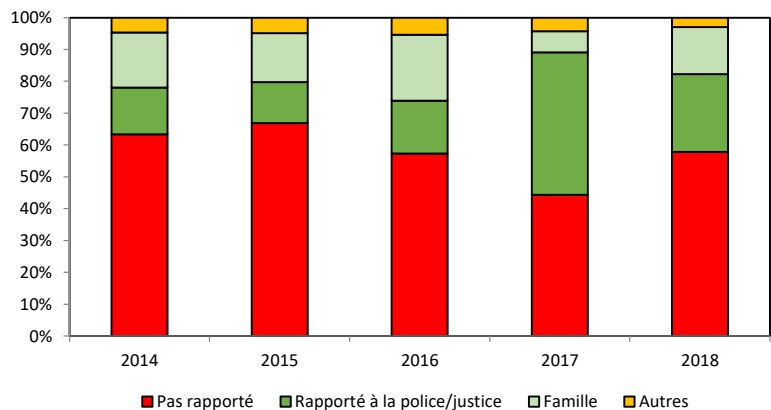
## Evolution (%) de la population ayant connu au moins un crime ou une violence entre 2014 et 2018

Le graphique ci côté montrent la proportion des maliens qui ont vécu au moins une formes de violence dans l'ensemble de la population. Dans l'ensemble, il ressort que cette proportion diminue au fil du temps malgré que le niveau de confiance de la population en l'Etat d'assurer la sécurité suit une légère baisse. Cette proportion a passé de 7,8% en 2014 à 2,6% en 2018.



Dans l'ensemble, le nombre de personnes qui ont connu de crime ou violence et qui n'ont pas rapporté est supérieur à ceux qui rapportent excepté l'année 2017. Parmi celles qui ont rapporté, on observe qu'entre 2014 et 2016, le pourcentage de ceux qui rapportent à la famille ou amis dépasse légèrement les autres lieux de recours. Par contre, entre 2017 et 2018, les personnes qui ont rapporté les crimes ou violence se sont beaucoup adressées aux forces de l'ordre ou à la justice.

## Rapportage du crime ou violence au Mali de 2014 à 2018



## CONCLUSION

Dans l'ensemble les résultats de cette note montrent une légère dégradation du niveau de confiance de la population à l'Etat d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Toutefois, on observe que la perte du nouveau de confiance, et l'augmentation du niveau d'inquiétude de la population à la menace d'ordre criminelle n'est pas associée à la violence que vivent la population. En effet, on observe d'une part l'augmentation de niveau d'inquiétude au fil des années tandis que la proportion de personnes ayant connue au moins un crime diminue. En outre, les résultats montrent qu'une grande partie de la population ayant connue des violences ou crimes ne les rapportent pas quel que soit l'année de l'enquête. Le niveau d'inquiétude et les actes de violences ou crimes connus par la population sont plus accentués dans les régions du Nord et du centre par rapport au Sud.